



(mars 2022)

« Un ou une Chef(fe) de Police Municipale »

- Emploi de catégorie A : Directeur de police municipale, filière sécurité
- Emploi de catégorie B : Chef de service de police municipale, filière sécurité

Sous l'autorité du Maire, et en lien avec le cabinet du Maire, vous assurez les missions suivantes :

- Participer, avec les élus et les services concernés à la définition de la stratégie de tranquillité publique de la Ville de Savigny-sur-Orge
- Veiller à la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique,
- Assurer le respect des arrêtés de police du Maire.
- Organiser le service de police municipale
- Mise en œuvre et suivi de l'activité du service de police municipale
- Conduire les interventions de police municipale
- Organiser des actions de prévention et de dissuasion
- Gérer l'interface avec la population et les autres services de la collectivité
- Gérer et contrôler le stationnement
- Gérer et contrôler les procédures administratives (différents registres, suivi des permis de détention de chiens dangereux, rédaction des arrêtés de police du Maire, ...)

Conditions particulières d'exercice des missions / environnement du poste :

- 36h par semaine
- Réunions en soirée
- Horaires décalés possibles (service d'ordre).
- Disponibilité le week-end (suivant les manifestations de la Ville)
- Permis B obligatoire (déplacements).

Aptitudes et compétences requises :

- Expérience sur un poste similaire exigée
- Connaissance du cadre réglementaire, acteurs et dispositifs de la sécurité publique
- Connaissance de l'environnement juridique et territorial
- Capacité à encadrer et animer des équipes pluridisciplinaires
- Capacités rédactionnelles et maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, messagerie...)
- Disponibilité et sens du service public

Merci d'adresser, votre lettre de motivation et CV par mail à : recrutement@savigny.org ou à M. le Maire, Hôtel de ville, DRH, 48 avenue Charles de Gaulle, 91600 Savigny-sur-Orge.